



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

À l'Assemblée générale des membres d'

Amnesty International - Section Suisse

Speichergasse 33
3011 Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021 à la Swiss GAAP RPC

(période du 1.1. au 31.12.2021)

le 18 mars 2022

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale d' Amnesty International - Section Suisse, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Amnesty International - Section Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, dispositions légales et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément selon la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a, al. 1 ch 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 18 mars 2022

BDO SA

Bianca Knödler

Réviseur responsable
Experte-réviseur agréée

pm Marissa Niederhauser

AMNESTY INTERNATIONAL



COMPTES ANNUELS 2021

SOMMAIRE

BILAN	2
COMPTE D'EXPLOITATION	3
TABLEAU DE FINANCEMENT	4
TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	6

BILAN

En CHF 1 000	Annexe	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
ACTIFS					
Liquidités		10 799	12 071	-1 273	-11
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	1	2 466	650	1 816	279
Créances résultant de livraisons et prestations	2	318	323	-5	-2
Autres créances à court terme	3	1 094	1 248	-154	-12
Comptes de régularisation d'actifs		108	142	-34	-24
Actifs circulants		14 785	14 434	351	2
Immobilisations financières	4	147	381	-235	-62
Immobilisations corporelles	5	149	222	-73	-33
Immobilisations incorporelles	5	161	168	-7	-4
Actifs immobilisés		456	771	-315	-41
TOTAL ACTIFS		15 241	15 205	36	0
PASSIFS					
Dettes résultant de livraisons et prestations	6	778	927	-149	-16
Autres dettes à court terme	7	18	24	-6	-24
Comptes de régularisation de passifs	8	1 076	1 752	-676	-39
Capitaux étrangers à court terme		1 872	2 703	-830	-31
Capitaux des fonds		-	-	-	-
Capitaux de l'organisation		13 369	12 502	867	7
TOTAL PASSIFS		15 241	15 205	36	0

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF 1 000	Annexe	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
PRODUIT D'EXPLOITATION					
Dons		17 710	17 253	457	3
Legs		2 110	3 274	-1 165	-36
Contributions de fondations		318	309	9	3
Autres contributions		255	279	-24	-9
Dons et contributions non liés	9	20 392	21 116	-724	-3
Dons		759	835	-76	-9
Contributions de fondations		1 141	1 051	89	8
Contributions des pouvoirs publics		23	32	-8	-26
Autres contributions		229	115	114	99
Dons et contributions liés	10	2 152	2 033	119	6
Produit net résultant des livraisons et prestations	11	555	550	5	1
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION		23 099	23 699	-600	-3
CHARGES D'EXPLOITATION					
Contributions et allocations versées	12	9 012	9 747	-735	-8
Frais des projets et des appels de dons		6 130	5 699	431	8
Charges de personnel	13	6 402	6 485	-83	-1
Autres charges d'exploitation		530	546	-16	-3
Amortissements		178	167	11	6
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		22 251	22 644	-392	-2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		847	1 055	-207	-20
RÉSULTAT FINANCIER					
Produits financiers		87	46	42	92
Charges financières		68	24	45	189
RÉSULTAT FINANCIER		19	22	-3	-13
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE					
Produits extraordinaires		-	-	-	-
Charges extraordinaires		-	1	-1	n.a.
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-1	1	n.a.
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		867	1 076	-209	-19
Diminution (+) / Augmentation (-) du capital des fonds		-	14	-14	n.a.
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		867	1 089	-223	-20
Diminution (+) / Augmentation (-) du capital de l'organisation		-867	-1 089	223	-20
RÉSULTAT APRÈS L'ÉVOLUTION DU CAPITAL		-	-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat avant variation du capital de l'organisation	867	1 089
Évolution du capital des fonds	-	-14
Amortissements	178	167
Diminution (+) / Augmentation (-) Actifs cotés en bourse détenus à court terme	-1 816	52
Diminution (+) / Augmentation (-) Créances résultant de livraisons et prestations	5	-247
Diminution (+) / Augmentation (-) Autres créances à court terme	154	1 032
Diminution (+) / Augmentation (-) Comptes de régularisation d'actifs	34	12
Diminution (-) / Augmentation (+) Dettes résultant de livraisons et prestations	-149	57
Diminution (-) / Augmentation (+) Autres dettes à court terme	-6	7
Diminution (-) / Augmentation (+) Comptes de régularisation de passifs	-676	-1 282
TOTAL FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-1 409	875
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Investissements (-) Immobilisations financières	-	-
Désinvestissements (+) Immobilisations financières	235	37
Investissements (-) Immobilisations corporelles	-21	-70
Désinvestissements (+) Immobilisations corporelles	-	-
Investissements (-) Immobilisations incorporelles	-78	-99
Désinvestissements (+) Immobilisations incorporelles	-	-
TOTAL FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	137	-133
VARIATION DES LIQUIDITÉS	-1 273	743
VÉRIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS		
État des disponibilités au 01.01.	12 071	11 328
État des disponibilités au 31.12.	10 799	12 071
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITÉS	-1 273	743

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

En CHF 1 000	Situation au 01.01.21	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Situation au 31.12.21
CAPITAL DES FONDS					
Human Rights Relief	-	923	-	923	-
Éducation aux droits humains	-	41	-	41	-
Amnesty International Ltd. restricted	-	1 188	-	1 188	-
TOTAL CAPITAL DES FONDS	-	2 152	-	2 152	-
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital libre	12 502	867	-	-	13 369
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	12 502	867	-	-	13 369

En CHF 1 000	Situation au 01.01.20	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Situation au 31.12.20
CAPITAL DES FONDS					
Human Rights Relief	-	749	-	749	-
Éducation aux droits humains	14	25	-	39	-
Amnesty International Ltd. restricted	-	1 256	-	1 256	-
TOTAL CAPITAL DES FONDS	14	2 030	-	2 044	-
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital libre	11 413	1 089	-	-	12 502
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	11 413	1 089	-	-	12 502

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES COMPTABLES ET DONNÉES SUR L'ASSOCIATION

NOM, SIÈGE ET FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISATION

Amnesty International – Section suisse (désignée ci-après la Section suisse), dont le siège est à Berne, a la forme juridique d'une association selon les art. 60ss. du Code Civil.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux recommandations pour l'établissement des comptes des Swiss GAAP FER 21. Les comptes, ainsi établis selon les principes de Swiss GAAP FER, sont également conformes aux règles statutaires et de droit commercial sur le bouclage des comptes.

Le bouclage des comptes a été établi conformément aux recommandations de Swiss GAAP FER, ce qui implique que les comptes annuels présentent la situation réelle (True & Fair View) du capital, des produits financiers et des recettes. Ce principe de présentation des comptes ainsi que d'autres dispositions de Swiss GAAP FER peuvent, suivant les circonstances, être contraires aux dispositions du Code des obligations. Si une telle situation se présente, les méthodes d'établissement du bilan et d'attestations comptables choisies correspondent aux deux systèmes légaux, sans pour autant s'écarter des prescriptions existantes.

Les postes des bouclages sont évalués sur la base de la monnaie fonctionnelle. Les comptes annuels sont présentés en francs suisse (CHF).

Tous les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis aux 1000 CHF ; toutefois, les calculs sont réalisés avec les chiffres non-arrondis, ce qui peut entraîner des différences d'arrondis.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les principes d'évaluation répondent aux prescriptions de Swiss GAAP FER et au Code des obligations.

Liquidités :	Valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties au cours fiscal à la date d'établissement du bilan.
Titres :	Valeur actuelle ressortant de l'extrait de dépôt, au jour d'établissement du bilan. Les gains et les pertes de valeur réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans le compte d'exploitation.
Créances résultant de livraisons et prestations :	Valeur nominale, en tenant compte des correctifs de valeur nécessaires.
Immobilisations financières :	Frais d'acquisition sous déduction des correctifs de valeur nécessaires.
Immobilisations corporelles & Immobilisations incorporelles :	Frais d'acquisition sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les amortissements sont comptabilisés sur une durée d'utilisation probable suivante :
	Propriétés commerciales 10 ans
	Mobiliers et installations 10 ans
	Constructions mobilières 5 ans
	Machines et appareils 3 ans
	Matériel informatique 3 ans
	Logiciels 4 à 5 ans
Dettes :	Valeur nominale
Conversion de monnaies étrangères :	Les produits et les charges en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour. Les actifs et passifs en monnaie étrangère sont évalués au cours en vigueur à la fin de l'année. Les gains et pertes de cours qui en résultent sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Les cours de l'administration fédérale des contributions sont appliqués.

PRÉCISIONS REALTIVES AU BILAN

1 ACTIFS COTÉS EN BOURSE DÉTENUS À COURT TERME

Les investissements sous forme d'actifs cotés en bourse ci-dessous ont été réalisés en respectant le règlement financier de la Section suisse. Tous les investissements doivent contenir des aspects éthiques, sociaux et écologiques stricts, qui ne contreviennent pas aux valeurs défendues par Amnesty International.

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
Actions	496	198	298	151
Obligations	1 724	192	1 532	799
Immobilier	150	167	-17	-10
Investissements alternatifs	95	93	3	3
Total actifs cotés en bourse détenus à court terme	2 466	650	1 816	279

2 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
Tiers	76	72	4	5
Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	243	251	-9	-3
Total créances résultant de livraisons et prestations	318	323	-5	-2

3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
Créances pour paiements par carte	89	81	8	9
Prêt Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	650	919	-269	-29
Prêt Amnesty sections (organisations affiliées)	41	29	11	38
Créances tiers	-	1	-1	n.a.
Impôt anticipé	4	2	2	69
Assurances sociales	72	-	72	n.a.
Acomptes versés	239	215	23	11
Total autres créances à court terme	1 094	1 248	-154	-12

La Section suisse verse le salaire aux collaborateurs et collaboratrices d'Amnesty International Ltd en poste à Genève. Durant l'année sous revue, les salaires se sont élevés à KCHF 613 (année précédente : KCHF 882). Ces dépenses figurent au bilan en tant que prêt à court terme en faveur d'Amnesty International Ltd.

4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
Prêt Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	-	200	-200	n.a.
Prêt Amnesty sections (organisations affiliées)	126	161	-35	-22
Dépôt de garantie bureaux régionaux	20	20	-	-
Total immobilisations financières	147	381	-235	-62

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

En CHF 1 000	Situation au 01.01.21	Rentrées	Sorties	Amortisse- ments	Situation au 31.12.21
Propriétés commerciales	21	-	-	6	15
Mobiliers et installations	88	-	-	16	73
Constructions mobilières	51	-	-	17	34
Machines et appareils	2	-	-	2	-
Matériel informatique	60	21	-	53	27
Logiciels	168	78	-	85	161
Total immobilisations corporelles et incorporelles	389	98	-	178	309

En CHF 1 000	Situation au 01.01.20	Rentrées	Sorties	Amortisse- ments	Situation au 31.12.20
Propriétés commerciales	27	-	-	6	21
Mobiliers et installations	105	-	-	17	88
Constructions mobilières	68	-	-	17	51
Machines et appareils	5	-	-	3	2
Matériel informatique	38	70	-	48	60
Logiciels	145	99	-	76	168
Total immobilisations corporelles et incorporelles	388	169	-	167	389

6 DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
Tiers	368	402	-34	-8
Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	410	525	-114	-22
Total dettes résultant de livraisons et prestations	778	927	-149	-16

7 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
TVA	16	15	2	10
Assurances sociales	2	9	-7	-82
Autres tiers	-	0	-0	n.a.
Total autres créances à court terme	18	24	-6	-24

8 COMPTES DE RÉGULARISATION DE PASSIFS

En CHF 1 000	31.12.21	31.12.20	Variation en données abs.	Variation en %
Comptes de régularisation de passifs	848	1 583	-735	-46
Provision pour le solde vacances et le crédit d'heures supp.	228	169	59	35
Total comptes de régularisation de passifs	1 076	1 752	-676	-39

Le compte de régularisation de passifs inclut la facture annuelle finale de la contribution obligatoire à Amnesty International Ltd. (organisation affiliée) à hauteur de KCHF 806 (année précédente : KCHF 1 523).

PRÉCISIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

9 DONS ET CONTRIBUTIONS NON LIÉS

Les dons et les contributions non liés ne sont pas attribués à un projet spécifique et la Section suisse peut en disposer librement.

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Dons de personnes privées	17 238	16 838	400	2
Dons de personnes privées – grands donateurs et grandes donatrices	471	415	57	14
Legs	2 110	3 274	-1 165	-36
Contributions de fondations	318	309	9	3
Contributions de groupes d'Amnesty	12	28	-16	-57
Contributions d'Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	243	251	-9	-3
Total dons et contributions non liés	20 392	21 116	-724	-3

10 DONS ET CONTRIBUTIONS LIÉS

La Section suisse est tenue d'utiliser les dons liés conformément au but auquel ils sont destinés. Elle accepte des pouvoirs publics exclusivement des dons liés en faveur du Fonds Human Rights Relief et du Fonds d'éducation aux droits humains.

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Dons de personnes privées	2	3	-2	-53
Dons de personnes privées – grands donateurs et grandes donatrices	757	831	-74	-9
Contributions de fondations	1 141	1 051	89	8
Contributions des pouvoirs publics	23	32	-8	-26
Contributions de groupes d'Amnesty	-	3	-3	-100
Contributions de sections d'Amnesty (organisations affiliées)	214	107	107	101
Contributions d'Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	15	5	10	183
Total dons et contributions liés	2 152	2 033	119	6

11 PRODUIT NET RÉSULTANT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Marchandises commerciales	500	510	-10	-2
Éducation aux droits humains et exposés	92	86	6	7
Autres produits	8	3	4	138
Frais postaux	-43	-45	3	-6
Créances résultant de livraisons et de prestations déclarées irrécouvrables	-1	-4	2	-63
Total produit net résultant des livraisons et prestations	555	550	5	1

12 CONTRIBUTIONS ET ALLOCATIONS VERSÉES

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	8 109	8 974	-865	-10
Sections d'Amnesty (organisations affiliées)	-	5	-5	-100
Tiers	71	104	-32	-31
Tiers Human Rights Relief Fonds	831	664	167	25
Total contributions et allocations versées	9 012	9 747	-735	-8

Les activités d'Amnesty International Ltd (le Secrétariat International d'Amnesty) sont financées essentiellement par les contributions obligatoires des sections nationales. La contribution obligatoire se calcule sur la base des recettes de la section de l'année comptable et s'élève à hauteur de KCHF 6 865 (année précédente : KCHF 7 605).

13 PERSONNEL ET ORGANES

13.1 INDEMNISATION DES MEMBRES DU PERSONNEL ET DES ORGANES

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Charges salariales	5 332	5 349	-16	-0
Charges pour les assurances sociales	887	938	-51	-5
Autres charges de personnel	183	198	-16	-8
Total charges de personnel	6 402	6 485	-83	-1

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Remboursement des frais des membres du Comités exécutif	0	2	-2	-96
Salaire brut directrice	155	154	1	1
Salaire brut autres membres de la direction générale	543	463	80	17
Total indemnités aux membres des organes dirigeants	697	619	79	13

Durant l'année sous revue, le taux d'occupation de la directrice a été de 100% (année précédente 100%).

Le taux d'occupation de 5 membres de la direction (4 membres l'année précédente) a représenté un taux de 383 % (année précédente 328 %).

Les membres du Comité exécutif ne perçoivent pas d'indemnité pour leur activité. Seuls les frais effectifs leur sont remboursés.

13.2 ETAT DU PERSONNEL

	2021	2020	Variation en données abs.	Variation en %
Emplois fixes	61	59	2	3
Équivalent plein-temps (EPT) emplois fixes	46	46	0	0
Stagiaires	10	9	0	4
Équivalent plein-temps (EPT) stagiaires	8	8	0	3

13.3 INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Les collaborateurs et collaboratrices de l'association Amnesty International – Section suisse, sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et le décès auprès de la Fondation Abendrot, caisse de pension. C'est une institution où l'employeur euse et les personnes salariées versent des cotisations définies (primauté des cotisations). La Fondation Abendrot a conclu un contrat de réassurance auprès de PKRück SA pour se couvrir des risques décès et invalidité.

Les cotisations d'employeur ont été versées dans la période durant laquelle elles ont été décomptées. Ni durant l'année sous revue, ni durant l'année précédente, des réserves ont été constituées pour les cotisations d'employeur.

En CHF 1 000	Excédent / déficit de couverture ¹	Part économique/utilité			Changement par rapport à l'exercice précédent	Contribu- tions limitées à la période	Charges liées à la pré- voyance dans les charges de personnel	
		30.11.21	31.12.21	31.12.20			31.12.21	31.12.20
Plans de prévoyance avec couver- ture excédentaire ²	21,8 %	-	-	-	384	384	422	

¹ Le degré de couverture de la Fondation Abendrot au 31.12 n'étant pas encore connu au moment d'établir les présents comptes, c'est le degré de couverture du 30.11. qui est mentionné.

² Le principe de solidarité qui prévaut dans le domaine de la prévoyance fait que l'association Amnesty International, Section suisse, ne peut participer ni à un déficit, ni à un excédent de couverture.

AUTRES DONNÉES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

CHARGES D'EXPLOITATION SELON LA MÉTHODE DE L'AFFECTATION DES CHARGES PAR FONCTION

Les comptes d'exploitation ont été établis selon la méthode de l'affectation des charges par fonction. Nous présentons ci-dessous les charges d'exploitation selon le principe des coûts des produits, conformément au ch. 22 des Swiss GAAP FER 21. Le calcul des différentes positions des frais est établi selon les critères de la fondation ZEWO.

En CHF 1 000	Comptes 2021	%	Comptes 2020	%
Contributions et allocations versées	7 913	36	8 530	38
Frais d'exploitation	2 227	10	2 141	9
Charges de personnel	4 103	18	4 191	19
Autres charges d'exploitation	343	2	355	2
Amortissements	119	1	111	0
Total dépenses pour les projets et les prestations	14 705	66	15 328	68
Contributions et allocations versées	206	1	228	1
Frais d'exploitation	3 841	17	3 495	15
Charges de personnel	1 026	5	1 104	5
Autres charges d'exploitation	80	0	85	0
Amortissements	30	0	28	0
Total frais de récolte de fonds et de promotion en général	5 182	23	4 939	22
Contributions et allocations versées	892	4	989	4
Frais d'exploitation	62	0	63	0
Charges de personnel	1 273	6	1 191	5
Autres charges d'exploitation	107	0	106	0
Amortissements	30	0	28	0
Total charges administratives	2 364	11	2 376	10
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	22 251	100	22 644	100

PRESTATIONS GRATUITES DE TIERS

Amnesty International est essentiellement un mouvement de bénévoles dont le travail est effectué par les membres actifs et actives des différents groupes locaux, universitaires et jeunes d'Amnesty, ainsi que par les réseaux de campagnes et de pays. 1 200 membres, organisé-e-s au sein de groupes d'Amnesty, ont consacré plus de 72 000 heures aux tâches d'Amnesty International en 2021. De nombreux autres membres se sont engagé-e-s au sein de réseaux tels que le réseau des actions urgentes et les lettres contre l'oubli. De plus, les 23 collaboratrices et collaborateurs bénévoles du Secrétariat ont fourni environ 1 500 heures de travail. Les neuf membres du Comité exécutif ont fourni environ 3 000 heures de travail.

PRESTATIONS GRATUITES À DES TIERS

Durant l'année sous revue, aucune prestation gratuite n'a été accordée à des tiers.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Honoraires versés à BDO SA, Berne :

En CHF 1 000	Comptes 2021	Comptes 2020	Variation en données abs.	Variation en %
Révision	16	19	-3	-14
Autres services	-	1	-1	-100
Total honoraires BDO SA	16	19	-3	-17

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DES COMPTES

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2021 n'a été constaté après la date de clôture.

RAPPORT DE PERFORMANCE

Le rapport de performance est intégré dans le rapport d'activité. Il peut être commandé gratuitement au Secrétariat de la Section suisse ou être téléchargé sur www.amnesty.ch.